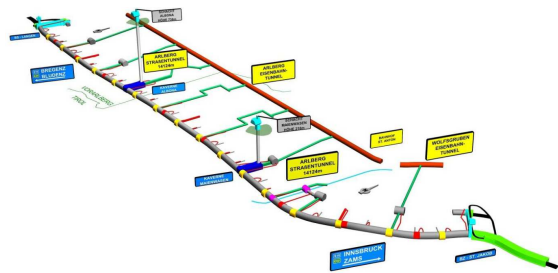
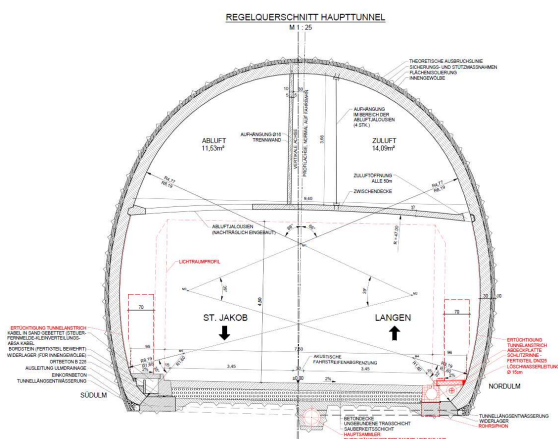




Avec ses 15'516 m, le tunnel de l'Arlberg est l'un des plus longs tunnels d'Europe



Représentation schématique du tunnel routier de l'Arlberg comprenant entre autres les modifications prévues : montées et descentes vers la gaine d'air frais avec moins de 500 m d'intervalle et dégagements pour arrêt d'urgence côté nord



Section standard de tubes existants (les modifications liées au premier assainissement partiel sont indiquées en rouge)

Description

Le tunnel routier de l'Arlberg est ouvert à la circulation bidirectionnelle sur la voie rapide de l'Arlberg (S16) depuis le 1^{er} décembre 1978. Elle est la seule liaison permettant de franchir l'Arlberg en toute sécurité en hiver. L'augmentation attendue du trafic implique de rénover et d'agrandir le tunnel routier de l'Arlberg, y compris ses équipements de sécurité pour répondre aux normes de sécurité actuellement en vigueur.

Jusqu'en 2007, lors de la phase 1 de la construction, on a construit de nouvelles voies d'évacuation et de sauvetage reliées au tunnel ferroviaire parallèle. Au cours de la phase 2 de la construction et dans le cadre de la première rénovation partielle, on doit construire des montées d'air dans la gaine d'air existante et de remplacer le système de ventilation du tunnel.

La société HBI Haerter Ingenieure Conseils a été chargée de contrôler la conformité de l'avant-projet au §7 *Straßentunnel-Sicherheitsgesetz* [art. 7 de la Loi sur la sécurité des tunnels routiers] pour la première rénovation partielle :

HBI a fait office d'experte en matière de sécurité du tunnel. Il s'agissait d'évaluer et d'approuver les modifications prévues pour la première rénovation partielle et de les consigner dans une expertise.

Prestations

Le contenu de l'expertise d'évaluation de la sécurité du tunnel routier de l'Arlberg est le suivant :

- Description de l'équipement d'exploitation et de sécurité basé sur les informations fournies par l'exploitant du tunnel
- Contrôle de l'équipement d'exploitation et de sécurité selon la Loi sur la sécurité des tunnels routiers par les sociétés BTC et HBI
- Élaboration d'un catalogue de mesures pour les défauts éventuels dans la rénovation prévue